

Le

Quintinais

Bulletin municipal
d'informations

Plus de deux cent cinquante convives
au repas des aînés 2008...

A l'invitation du Maire, Claude Morin et de Nathalie Le Fur, Présidente de la Croix-Rouge de Quintin, 254 convives prenaient part au traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes en ce 3 février 2008.

N° 281
Février 2008



C'est dans une ambiance festive que cet excellent repas concocté par le personnel des cuisines de l'Hôpital s'est déroulé en présence de nos doyens du jour, Madame Céline Bourgie, 97 ans et Monsieur Raymond Rollet, 93 ans, fleuris par deux enfants des écoles : Albane Hamon et Titouan Crezé.

Treize dames entrant dans le cercle des 70 ans et plus recevaient une rose et deux messieurs se voyaient remettre un stylo, un ruban de conscript ornant le revers de leur veston.

Le service était assuré par les bénévoles de la Croix-Rouge et le fleurissement avait été réalisé par Mesdames Jeanine Royer et Georgette Hamon.



Virginie Lassalle ouvrait le programme musical au son du violon. La Chorale des Tisseurs de Notes lui fit suite, puis Dans-Bro innovait avec brio son entrée en compagnie de la chorale ; des convives furent aussi invités à un pas de danse et à chanter. Maëla Samson et Nikolaz Guégan nous firent aussi profiter d'un intermède très réussi à la flûte traversière et à l'accordéon.

Tous furent, tour à tour, très applaudis et appréciés...

Au cours de ce repas, Claude Morin, avec un petit pincement au cœur, pour sa dernière année en qualité de Maire, prit la parole pour remercier tous les convives, les cuisiniers, les bénévoles et les artistes de leur participation.

Et puis nos aînés s'en sont allés, avec le sourire, ravis d'avoir passé un excellent après-midi.

Marie-Thérèse Cosson,
Adjointe aux Affaires Sociales

Sommaire

Le repas des aînés	p. 1	Le point sur les travaux	p. 3
Le Carnaval	p. 2	Un relais CAF à la Mairie	p. 3
Quintin Musculation	p. 2	Les Petites Cités de caractère à	
Brèves	p. 3	Quintin	p. 4

Agenda

MARS

- 16 - Concert de l'Heure Musicale à la Chapelle de l'Hôpital à 15 h 30
- 16 - Course pédestre Quintin-Ploufragan
- 21 - Procession du Vendredi Saint
- 22 - Concert de rock à la M.J.C.
- 22 - Soirée théâtre de Dans-Bro
- 23 - Bal de l'Union Bouliste Quintinaise
- 29 - Loto de l'Amicale Laïque Quintinaise

AVRIL

- 5 - Bal Coutry de l'Amicale des Employés communaux et hospitaliers
- 6 - Course cycliste du Vélo Club Quintinais
- 12 - Loto des employés hospitaliers.

Le Carnaval 2008...

Organisé par le Comité des Fêtes, le traditionnel carnaval du mardi-gras, bien que tôt en saison, s'est déroulé par un temps clément.



Constitué place de la Mairie, le défilé a emprunté les rues du centre ville pour se rendre à la salle des fêtes.

Là, un copieux goûter a été offert à près de 200 enfants ; une animation musicale leur a permis de se défouler durant plus de deux heures !

Paul Le Bret



Quintin Musculation

Renouvellement au sein du bureau de Quintin Musculation, Gilles Le Cain succède à Hervé Moreau.

Brigitte Morvan, Hélène Sayer et Nicolas Morin font quant à eux leur entrée dans cette nouvelle équipe :

- **Président : Gilles Le Cain**
- Vice président : Hervé Moreau
- Trésorière : Marie-Pierre Morin
- Secrétaire : Hélène Sayer

Les autres membres : Yvette Guégo, Jean-Rolland Técher, Jean-Luc Gauthier, Henri Jugan, Séverine Bourhis, Lara Ollivier Perrin.

Après quatre mois d'exercice nous constatons le succès et l'engouement croissant des adhérents pour le nouveau cours de « gym bien-être » (yoga, relaxation, chi kong...) animé par Jean Rolland Técher.

La salle de musculation s'est dotée de nouveaux appareils cardio et de renforcement musculaire.



Ce début d'année a permis comme de coutume de partager la galette des rois.

La salle est ouverte du lundi au vendredi en soirée et le dimanche matin. Un accueil vous est réservé par l'équipe d'animation à la salle Tournemine de Quintin.



Le Quintinais

Brèves

Elections municipales et cantonales

Les élections concomitantes du Conseil Municipal et du Conseiller Général du canton auront lieu les dimanches 9 et 16 mars prochains.

Les espaces de vote seront installés à l'intérieur de la salle des fêtes et ceux-ci seront nettement séparés chacun dans une moitié de la salle. En effet, afin d'éviter toute confusion et ou erreur, les électeurs se présenteront en fonction du fléchage : aux deux bureaux - 1 ou 2 pour les élections communales. Ensuite, après être sortis de l'espace dévolu aux élections communales (suivant fléchage), dans la deuxième partie de la salle des fêtes où ils pourront à nouveau voter pour les élections cantonales dans leur bureau d'appartenance (1 ou 2).

Il nous paraît opportun de rappeler aux électeurs qui souhaitent voter par procuration, qu'il convient de ne pas attendre le dernier moment pour le faire auprès de la Gendarmerie. Enfin, il convient aussi de rappeler qu'il n'y aura pas d'envoi d'une nouvelle carte d'électeur.

Connaissez-vous le 3237 ?

Les départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan inaugurent depuis quelques semaines le 3237, un numéro d'appel unique qui permet de contacter les pharmacies de garde les plus proches de son domicile, en soirée ou durant les dimanches ou jours fériés. Ce système de numéro unique, mis en place par le syndicat national des pharmaciens, va s'étendre d'ici à la fin de l'année à tous les départements de la Bretagne et des Pays de Loire.

Incinération de végétaux coupés

Arrêté préfectoral du 12 juillet 2007

L'usage du feu pour incinérer des végétaux coupés, est autorisé dans les conditions suivantes

- les sites doivent être accessibles par les services incendie,
- les distances suivantes doivent être respectées : 100 m pour les routes et voies publiques - 50 m pour les habitations,
- les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée.
- du 1^{er} mars au 30 septembre, ces incinérations sont soumises à autorisation écrite préalable du Maire.
- les infractions aux dispositions de l'arrêté sont passibles de sanctions.

Obligation en cas de neige

L'hiver n'ayant sans doute pas dit son dernier mot, il paraît opportun de rappeler ici la loi en matière de déneigement des voies et trottoirs. Si le traitement des voies est avant tout l'affaire des services spécialisés, le déneigement des trottoirs est du ressort de chacun et ce au droit des limites de sa maison et ou propriété.

Horaires d'ouverture de la déchetterie du «Grand Gué»

Lundi et samedi :
9 h - 11 h 45 et 14 h - 17 h 45
Mardi : 14 h - 17 h 45
Mardi et vendredi : 9 h - 11 h 45.

Le point sur les travaux...

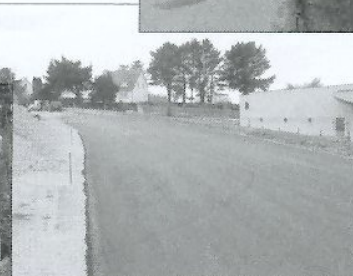
○ De nouveaux sanitaires au cimetière

Les services techniques réalisent l'aménagement de nouveaux sanitaires aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées, sur l'emplacement actuel.



○ Travaux rue de Brohée

Les travaux engagés dans le courant du mois de janvier se poursuivent par la création d'une nouvelle chaussée et la pose de bordures en granit depuis l'intersection de la rue Brohée et de la rue Sainte-Anne.



Michel Mackowski

Un relais de la Caisse d'Allocations Familiales à la Mairie

ALLOCATIONS FAMILIALES
CAF DES CÔTES D'ARMOR

La permanence de la C.A.F. était supprimée depuis deux ans et demi.

Depuis le 12 février, à la demande de M. Claude Morin, Maire et le renfort de Marc Le Fur, Député et Conseiller Général, Michel Royer et Marie-Thérèse Cosson, Adjoints, un relais est assuré, tous les mardis, de 9 h à 11 h 30, dans les locaux de la Mairie.

Deux agents de la Mairie, Madame Valérie Le Roi ou Madame Béatrice Pérennès assurent cette permanence.



A l'aide de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel, vous pouvez :

- obtenir des informations générales sur les prestations et des imprimés, calculer votre aide au logement, consulter votre dossier, vos paiements, ainsi que l'état de traitement de vos courriers, imprimer une attestation de paiement et pour les étudiants, saisir en ligne votre demande d'aide au logement.

Pour Claude MORIN, « le retour de ce service qui est une première au niveau départemental, s'adresse à tous ceux qui n'ont pas accès à internet ou qui ne peuvent se déplacer à Saint-Brieuc ».



- LES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE A QUINTIN -

Assemblée générale et réception officielle des peintres

Ce vendredi pour la dernière fois dans l'exercice de ses fonctions de Maire, Claude MORIN avait le plaisir d'accueillir dans sa cité, les Maires et ou élus délégués des 22 Petites Cités de Caractère de Bretagne.

«Vous recevoir, mes Chers Collègues et Amis, au moment où je quitte mes fonctions, me fait très chaud au cœur. Je vous souhaite une très chaleureuse bienvenue à Quintin, qui fut parmi les premières adhérentes à notre association...» déclarait notamment le Maire avant de présenter en images les réalisations majeures, notamment en matière d'urbanisme, de voirie et de patrimoine, qui ont été faites au cours du dernier mandat notamment : la caserne des Sapeurs Pompiers, celle de la Gendarmerie, les vitraux de la Basilique et de la Chapelle Saint-Yves, les rues du Marché aux Chevaux, de Saint-Yves et des Forges, du Jeu de Paume, la Place de la Mairie et de La Madeleine, les nouveaux lotissements.



De gauche à droite : M. Cl. Morin, Mme G. Bréard, M. P. Toularastel, M. J.-B. Viguetti, Mme F. Le Thérizien.

Il convient de préciser que l'Assemblée statutaire s'est déroulée en présence de Madame Georgette BREARD, Vice-présidente du Conseil Régional et en fin de séance, avec les présences de Marc LE FUR, Député et Monique LE CLEZIO, Vice-présidente du Conseil Général.

Le Président Patrick TOULARASTEL et la Directrice Florence LE THERIZIEN présentèrent, tour à tour, un rapport moral très satisfaisant et un rapport d'activités très fourni, avec notamment en point d'orgue la remise en cause du label de deux Petites Cités à la lumière des avis de la commission de contrôle.

A ce propos, le Président annonça à l'assemblée que la période électorale actuelle passée, les commissions de contrôle extra-départementales passeront dans chacune des 22 Petites Cités de Caractère, afin de faire un point de situation avec les nouvelles équipes municipales.

Madame BREARD assura du soutien régional les Maires et ou élus délégués présents. *«Même si certains dossiers seront désormais plus spécialement traités par la Direction Tourisme du Conseil Régional»*. Elle précisait aussi : *«que les demandes d'aides devront si possible s'inscrire selon un plan d'ensemble ou par thème»*.

Le mécénat du Crédit Mutuel de Bretagne

La seconde partie de l'Assemblée Générale fut consacrée à la remise officielle d'œuvres des peintres Russes et Chinois accueillis dans les Petites Cités de Caractère, respectivement en 2005 pour les premiers et en 2006 pour les seconds.



Cette remise des tableaux aux représentants de chaque cité* a eu lieu dans les locaux Quintinais du Crédit Mutuel de Bretagne où les délégations des Petites Cités de Caractère furent accueillies et par Yves COLLIN, Président de la caisse de QUINTIN et par Jacques KERGOAT, Président du Groupe ARKEA. Prenant la parole, Patrick TOULARASTEL, Président des P.C.C. remercia le Crédit Mutuel de Bretagne pour son action de mécénat en faveur de nos Petites Cités et s'adressant à Jacques KERGOAT... *«C'est pour nous, M. le Président, un véritable encouragement à poursuivre nos actions en faveur de nos beaux patrimoines si bien mis en valeur par des talentueux artistes étrangers...»*. En clôturant les prises de paroles, Jacques KERGOAT déclarait notamment :



«Je suis heureux, vous vous en doutez, d'être à Quintin» avant de souligner *«l'engagement du Crédit Mutuel de Bretagne... eu égard d'une part à la qualité des œuvres des artistes, mais également à la*

qualité des actions de l'Association des Petites Cités de Caractère, en faveur du Patrimoine et plus généralement de la promotion de la Bretagne...».

Il est à noter que deux anciens élus, toujours membres de l'Association étaient présents, à savoir René BELLIOU, ancien Président des Petites Cités de Caractère et François KERGOAT ancien Vice-président et ancien maire de Quintin.

Un buffet et un vin d'honneur offerts, selon la tradition par la cité accueillante, clôturaient l'Assemblée Générale ordinaire 2008 de l'Association des Petites Cités de Caractère à Quintin.

La rédaction

* QUINTIN pour sa part possède désormais 5 tableaux représentant la ville qui sont exposés dans l'escalier et le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.



Le Quintinais